

***Divers.**

- L'Association sibusate de gymnastique rappelle au conseil municipal qu'il avait été décidé au cours du conseil municipal du 20/09/2012, d'attribuer une subvention de 200 € à cette association pour compenser l'achat de la cloche, installée à l'école. Or, cette somme n'a jamais été versée à l'association qui demande donc la régularisation.

-Viviane PUYO informe le conseil municipal et le Maire de son départ à la retraite le 1^{er} août 2014.

-Suite à l'appel à candidature pour le poste d'agent technique avec le grade de Garde Champêtre, une seule candidature s'est avérée correspondre au poste mais n'a pu être retenue. En attendant qu'une nouvelle procédure soit relancée, Christian Touya sera embauché pour une période de 4 mois pour venir en aide à Jean-Michel SIBE.

-Mr le Maire donne lecture du courrier reçu de Mr Dominique Fialon, Président de l'ASA des Barthes . Ce dernier informe les communes de Saubusse et Rivière qu'il a pris la décision de faire réparer provisoirement le garde corps du Pont de Pierre suite aux dégâts occasionnés lors des inondations. L'édifice étant situé dans le périmètre protégé, toute intervention le concernant aurait dû faire l'objet d'une demande préalable auprès de Mr le Maire et de l'Architecte des Bâtiments de France. De plus ,ces travaux ont été effectués alors que MACS avait prévu de les prendre en charge dans le cadre de sa compétence.

Fin de la séance.